





Dans le cadre des évaluations des écoles doctorales (ED) et des collèges doctoraux, le Hcéres intègre dans ses comités un expert « jeune docteur », i.e. un ancien doctorant récemment diplômé qui occupe un poste (CDD ou CDI) dans le secteur académique ou non académique, ayant requis le grade de docteur.

**Date(s)**

Date limite de candidature : **25 septembre 2019**

Classiquement constitué de 4 à 5 membres, un comité d'évaluation assure l'expertise de deux à quatre ED (une demi-journée par ED) ou d'un collège doctoral (visite sur 2 jours). Les frais de mission (transports et hébergement) sont pris en charge par le Hcéres et les membres du comité perçoivent une indemnité d'expertise.

Si vous êtes intéressé(e) pour être enregistré(e) pendant trois ans dans notre base de contacts d'experts « jeunes docteurs » potentiels, vous pouvez déposer votre candidature en adressant une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae au plus tard le **25 septembre 2019** à cette adresse : [comite-ed@hceres.fr](mailto:comite-ed@hceres.fr)

Mis à jour le 01 juillet 2019

▶ **Fichier joint**

[Document de recrutement experts JD-Vague A.pdf](#) (PDF, 41 Ko)

▶ **Site internet**

[www.hceres.fr/fr](http://www.hceres.fr/fr)

▶ **Organisation administrative**

...s de l'ED :  
...e [CHAMPEIL-DESPLATS](#)

**HARD**

able administrative :

**Marielle THIAN**

F - Bureau 511

58.84

## ▶ Horaires d'ouverture au public

00 & 14.00 - 17.00

**URE**

toute la journée

après-midi

scientifique de l'EDDSP

## ▶ Plan du site

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale DSP](#)

[terre.fr/hceres-recrutement-experts-jeunes-docteurs--921857.kjsp?RH=1434639937227](http://terre.fr/hceres-recrutement-experts-jeunes-docteurs--921857.kjsp?RH=1434639937227)